

Après plusieurs années de diffusion papier de la revue "Sécurité et Bien-être", dans un cadre d'économie et de gestion durable, cette revue est fusionnée avec cette lettre d'information.
Vous pourrez toujours retrouver les [anciens numéros](#) de cette revue sur notre site internet.

A la une...

Rentrée scolaire

Voici revenu septembre où la cloche de la rentrée sonne le glas des vacances scolaires avec ses retours à l'école.

Pourtant depuis quelques semaines, les établissements auront eu à cœur de veiller à préparer les locaux pour recevoir à nouveau les élèves en toute sécurité (Inspection générale du bâtiments, vérifications des voies et issues de secours, état des installations d'alerte/alarme et détection incendie, éclairage de secours, lutte contre la légionelle après un arrêt estival des installations, HACCP, visite et contrôle des ateliers, contrôle du matériel sportif, ...).

Une longue liste où aucun élément ne doit échapper à la vigilance de chacun des acteurs de la prévention dans nos établissements scolaires.

Pour vous y aider, un canevas de [calendrier pratique](#) des dispositions et recommandations à prendre a été mis en ligne par la Direction du SIPPT. Ce document (à compléter des spécificités propres à votre établissement scolaire) établit une planification standardisée, mois par mois, des éléments à surveiller.

Nous vous souhaitons déjà une bonne rentrée à tous ... en toute sécurité.

Campagne nationale

Le CNAC, l'institut de prévention pour le secteur de la construction, organise, depuis le 26 octobre 2010, la campagne « **Pas de pitié pour la poussière de quartz !** ». L'objectif de cette campagne est de sensibiliser aux dangers de la poussière de quartz et de veiller à en diminuer l'exposition sur les chantiers.

La poussière de quartz se dégage lors du traitement de matériaux pierreux. Il s'agit d'une très fine poussière invisible ou à peine visible qui peut pénétrer en profondeur dans les poumons. Plus une personne a inhalé de poussière, plus le dommage sera important. Ce dommage est irréparable et peut entraîner une irritation des voies respiratoires et mener à une silicose, également appelée « **pneumoconiose** », et finalement aussi à un cancer.

Le CNAC propose plusieurs solutions concrètes pour réduire l'exposition à la poussière de quartz. Ces solutions devraient être observées dans les établissements scolaires techniques offrant des débouchés dans le secteur de la construction.

► [Campagne sur la poussière de quartz dans le secteur de la construction](#)

Risque d'incendie

Dans le précédent numéro, nous vous rappelions les règles élémentaires d'hygiène à observer afin d'éviter les risques d'intoxications d'origine alimentaire.

Mais les risques en cuisine sont aussi le fait des installations comme par exemple les friteuses où un début d'incendie doit faire l'objet de réflexes rapides et adaptés.

De manière **préventive**, pour éviter les feux de friteuses, on limitera la température de l'huile à **180°C** (AR du 22/01/1988 - utilisation d'huiles et de graisses alimentaires comestibles lors de la friture de denrées alimentaires). On veillera également à faire entretenir l'équipement, et d'autant plus, les organes de commandes et de sécurité (thermostats, thermocouples, ...). En outre, les huiles seront changées fréquemment.

Toutefois, **si un feu de friteuse survient**, que faire ?

Ne PAS éteindre l'incendie avec de l'eau (réaction « boule de feu »)



Mise en garde : Pour des raisons évidentes de sécurité, Ne pas essayer de reproduire cette expérience !
Contentez-vous de cette [Vidéo sur Youtube](#)

Pour éteindre un incendie de friteuse, on utilisera une **couverture anti-feu**, couverture qui devrait être installée au mur, à proximité de celles-ci.

Actions à mener :

1. **Eloigner les enfants,**
2. Si possible, coupez la source d'énergie (électricité, gaz) qui alimente votre friteuse,
3. Attrapez la couverture anti-feu par ses « poignées » et protégez bien vos mains,
4. Utilisez la couverture comme écran de protection en tendant vos bras pour laisser un maximum de distance entre vous et le feu,
5. Déposez délicatement la couverture sur la friteuse. Cette action aura pour effet d'étouffer le feu, qui ne sera plus alimenté suffisamment en oxygène.
6. Coupez la source d'énergie (électricité, gaz) qui alimente votre friteuse si ce n'est déjà fait

Si vous n'en disposez-pas, faites vous en procurer une au plus vite !

En son absence, celle-ci sera remplacée par un essuie ou une serpillère humide (attention, ne pas la gorger d'eau, au risque d'avoir la réaction « lance-flamme ».)

Emballer vos mains dans l'essuie :



Recouvrez le dos de votre main.
Repliez une partie de l'essuie sur vos doigts



Retournez vos mains pour en protéger les paumes.

Ensuite, suivez la même procédure que celle expliquée ci-dessus. L'efficacité de votre essuie, par rapport à une couverture anti-feu, pourrait être moindre.

C'est pourquoi, une fois le premier essuie déposé sur la friteuse, on en préparera directement un second pour réitérer l'opération si nécessaire.

Publications

NBN – Bureau de normalisation



Le Bureau de normalisation vous invite à découvrir le dernier numéro de sa revue qui est disponible en ligne.

Son sommaire et les articles sont accessibles [ici](#).

Commission européenne

Guide pratique pour l'application de la Directive Machines 2006/42/CE

La seconde édition du guide de la Commission européenne sur l'application de la directive Machines 2006/42/CE vous donne une large explication des articles et des exigences techniques avec pour objectif de prévenir les différences d'interprétation.



Consultez la [seconde édition du guide en ligne](#)

Brèves

Le XIXe Congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail se tiendra cette année du 11 au 15 septembre 2011 à Istanbul (Turquie).



Le Festival international du film et du multimédia sera partie intégrante du Congrès mondial.

Le programme du Congrès peut être consulté [ici](#).

Conseil ergonomique



Extrait de Prevent Focus - février 2011 - Reproduit avec l'aimable autorisation de [Prevent](#), Institut pour la prévention et le bien-être au travail, asbl

Circulaires « sécurité et bien-être ».

La liste consolidée et mise à jour des circulaires regroupe à ce jour **197** entrées, accessibles depuis le site du SIPPT (onglet "Bibliothèque" / "Circulaires en matière de sécurité").

Un puissant moteur de recherche multicritères (date, secteurs, sujets, thèmes, ...) est directement accessible [ici](#).

Les dernières entrées sont :

► Modèles de règlement de travail :
Circulaire réf. **3644** du 29/06/2011 (Secteur IX)
[Enseignement fondamental](#)

Circulaire réf. **3643** du 29/06/2011 (Secteur IX)
[Enseignement secondaire](#)

Circulaire réf. **3642** du 29/06/2011 (Secteur IX)
[Enseignement secondaire artistique à horaire réduit](#)

Nouveauté et mise à jour du site

Voici les dernières nouveautés et mises à jour opérées sur le site depuis la dernière livraison de la lettre d'informations :

- [Permis d'environnement](#) – Mise à jour
- [Plan interne d'urgence](#) – Documents pratiques - Mise à jour
- [Intranet](#) - Notes techniques à destination de l'A.G.I. :
 - Fluides frigorigènes dans les installations de réfrigération
 - Elimination des détecteurs incendie de type ionique

Soulever de petits objets

Si le fait de soulever de lourdes charges peut être dommageable pour le dos, le fait de ramasser plusieurs petits objets peut aussi être dangereux à défaut de techniques de levage correctes.

En outre, dans le cas du port de petits objets, il n'est pas toujours évident d'appliquer les principes généraux du levage. La plupart du temps, vous êtes tenté de ramasser les petites charges avec une main alors qu'il existe plusieurs méthodes pour ne pas faire souffrir votre dos. La règle générale est d'incliner le tronc vers l'avant par une flexion au niveau des hanches en maintenant la lordose naturelle (voir figure1).

Vous pouvez aussi soulager votre dos en prenant appui sur la cuisse ou sur un meuble (voir figure 2 et 3).

Vous pouvez aussi plier les genoux ou prendre appui sur la cuisse (voir figures 4 et 5).

Poser un genou au sol permet aussi de maintenir plus facilement la courbure naturelle du dos lorsque vous devez ramasser un objet (voir figure 6).

Le mouvement de balancier est également une bonne alternative qui permet d'éviter de plier les genoux à de multiples reprises.

Vous devez veiller en outre à ce que la jambe reste bien alignée dans le prolongement du dos (voir figure 7).

Pour rappel, il importe de former le personnel concerné par les opérations de manutention afin d'éviter les accidents et maladies professionnelles. L'information et la formation du personnel concerné sont des obligations réglementaires (A.R 27/03/1998 -politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail).